

Note de service

| | |
|------------------------|---|
| Destinataires : | Gestionnaires du CEMTL |
| Expéditrice : | Lina Spagnuolo, directrice des soins infirmiers Direction des soins infirmiers |
| Date : | Le 10 septembre 2024 |
| Objet : | Vérification du statut d'inscription au tableau de l'OIIQ et au tableau de l'OIIAQ après une absence de longue durée |

Bonjour,

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance cruciale de vérifier le statut d'inscription de vos employés auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) lorsque ceux-ci annoncent leur retour après une absence prolongée.

Afin de garantir la conformité de notre organisation avec les exigences professionnelles et réglementaires, il est impératif que cette vérification soit effectuée de manière systématique et rigoureuse. Cette démarche permet de s'assurer que les qualifications et les permis d'exercice des employés sont à jour et qu'ils sont autorisés à exercer leurs fonctions en toute légalité.

Voici les liens permettant de procéder à cette vérification

OIIQ : <https://www.oiiq.org/verifier-le-droit-d-exercice>

OIIAQ : <https://www.oiaq.org/public/trouver-une-infirmiere-auxiliaire>

Nous vous rappelons que conformément au Code des professions, le renouvellement des permis de pratique est obligatoire dans l'exercice de fonctions des employés appartenant à un ordre professionnel (OIIQ-OIIAQ).

En cas de non-conformité d'un dossier d'employé, le processus administratif doit être mis en place et l'employé ne pourra exercer ses fonctions. Il est important d'assurer le suivi auprès de la DSI et des relations de travail.

Si vous avez des questions, prière de vous adresser, via courriel à :

Annie Asselin, assistante administrative - DSI

aasselin.hmr@sssss.gouv.qc.ca

Francesca Cicciu, technicienne en administration - DSI

francesca_cicciu@sssss.gouv.qc.ca

Merci pour votre collaboration et votre vigilance à ce sujet. Cette procédure est essentielle pour maintenir la qualité et la conformité de nos services.

